



RISQUE LIÉ AU TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

Les axes concernés sur Rouez sont la RD304 et la RD4 ainsi que la ligne de chemin de fer, Paris à Brest. Si vous êtes témoin d'un accident de Transport de Matières Dangereuses (TMD) :

LES BONS RÉFLEXES

- Donner l'alerte.
- Protéger la zone de l'accident afin d'éviter un sur-accident.
- Faire éloigner les personnes à proximité.
- Ne pas fumer, pas de flamme, pas d'étincelle.
- Ne pas déplacer les victimes.
- Si propagation d'un nuage toxique, s'éloigner dans le sens perpendiculaire au vent.
- Dans la mesure du possible, se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche.



DANS TOUTES LES SITUATIONS



Mettez-vous à l'abri



Écoutez la radio
France Bleu Maine 96 et 105,7



N'allez pas chercher
L'école mettra vos enfants en sécurité



Ne téléphonez pas.
Laissez le réseau pour les urgences

DICRIM



Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

NUMÉROS D'URGENCE

POMPIER : 18 ou 112 / SAMU : 15 ou 112 / POLICE : 17

QUI FAIT QUOI ?

- Témoin d'un événement, chaque citoyen doit prévenir la mairie ou un élu
- Le Maire informe et coordonne les services compétents après la mise en place de la cellule de crise
- La cellule de crise met en place les moyens techniques, logistiques et d'informations.
- Le Préfet, prévenu par le Maire en fonction de l'événement, met en place une cellule de crise à l'échelon départemental ou supérieur.

KIT D'URGENCE



Une lampe torche



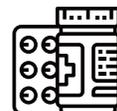
Une radio avec des piles
Écouter la radio
France Bleu Maine 96 et 105,7



Des bouteilles d'eau potable, barres de céréales, couteau «Suisse»



Vos papiers d'identité



Vos médicaments indispensables



Des vêtements adaptés



Un téléphone chargé

ITF Imprimeurs - 2105.0833

LES 4 RISQUES MAJEURS



INONDATION



RADON



SISMIQUE



TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

Rouéziens, Rouésiennes,

avez-vous les bons réflexes face aux risques ?

La sécurité au quotidien, des Rouésiennes et des Rouéziens, est une préoccupation majeure de la municipalité. C'est pourquoi, aujourd'hui, nous vous communiquons le DICRIM, afin de vous informer sur les risques majeurs présents sur le territoire communal et la conduite à tenir quand le risque devient réalité.

Ce DICRIM vous présente :

- les risques naturels et technologiques,
- les conséquences sur les personnes et les biens,
- les mesures individuelles et collectives de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre,
- les événements et accidents significatifs survenus dans la commune,
- les moyens d'alerte en cas d'évènement ou de danger.

Bien informé, chacun sera ainsi à même d'affronter une situation exceptionnelle sereinement, de façon responsable et citoyenne.

Nous vous invitons à en prendre connaissance en vue d'adopter les bons réflexes en cas de besoin.

Le conseil municipal.

Mairie : 02 43 20 14 83 - Préfecture : 02 43 39 70 00

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site : http://www.sarthe.gouv.fr/IMG/pdf/ddrm_final_ok.pdf



RISQUE RADON

Le radon est un gaz radioactif naturel inodore, incolore et inerte, présent partout dans les sols mais plus fortement dans les sous-sols granitiques et volcaniques.

Ce gaz s'accumule dans les espaces clos notamment les bâtiments. Il a été reconnu cancérigène pulmonaire certain pour l'homme depuis 1987 et le nombre de décès lui étant attribué est estimé à 3 000 par an.

Les communes exposées au risque radon sont classées en 3 zones (article R. 1333 29 du Code de la santé publique), la zone 3 étant la plus exposée au risque. La commune de Rouez est classée en zone 3.



LES MESURES PRÉVENTIVES :

- Possibilité d'évaluer votre exposition en réalisant un dépistage de votre habitation à l'aide de détecteurs (dosimètres radon). Elle doit être évaluée dans les pièces de vie principales sur une durée de plusieurs semaines et de préférence sur la période hivernale.

3 AXES DE TRAVAUX :

- étancher l'interface sol/bâtiment ;
- améliorer le renouvellement de l'air et diminuer la dépression par la ventilation et l'aération ;
- traiter le soubassement.

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ :

- aérer 10 minutes par jour, été comme hiver, pour renouveler l'air intérieur ;
- ventiler les bâtiments, les sous-sols et les vides sanitaires afin d'assurer un balayage d'air efficace et diluer la présence du radon ;
- améliorer l'étanchéité des murs et des planchers de votre habitation pour limiter l'entrée du radon.



RISQUE SISMIQUE

Un séisme ou un tremblement de terre se traduit en surface par des vibrations du sol. En France, il existe 5 zones allant de forte à très faible. Rouez est classé en zone 2 c'est à dire dans une zone de sismicité faible.

Risque mouvement de terrain : Un mouvement de terrain est un déplacement, plus ou moins brutal, du sol ou du sous-sol, d'origine naturelle ou occasionné par l'homme. Il se traduit par un effondrement, un glissement, un tassement, une coulée de boue ou un effondrement de rocher. Rouez est concerné par ce risque et est classé en vulnérabilité faible.

LES BONS RÉFLEXES EN CAS DE SÉISME ET MOUVEMENT DE TERRAIN

AVANT :

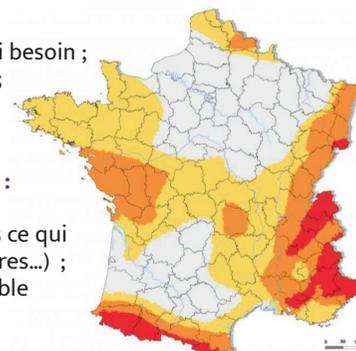
- diagnostiquer la résistance des bâtiments et les renforcer si besoin ;
- repérer les points de coupure d'eau, de gaz et d'électricité ;
- fixer les appareils et les meubles lourds ;
- préparer un plan de groupement familial.

PENDANT, restez sur place et coupez le gaz, l'eau et l'électricité :

- en voiture : s'arrêter et attendre la fin des secousses ;
- à l'extérieur : ne pas rester sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (cheminées, ponts, toitures, corniches, arbres...) ;
- à l'intérieur : se mettre près d'un gros mur ou sous un meuble solide, s'éloigner des fenêtres.

APRÈS, après la 1^{ère} secousse, se méfier des répliques : il peut y avoir d'autres secousses importantes :

- ne pas prendre les ascenseurs pour quitter un immeuble ;
- si l'on est bloqué sous les décombres, signaler sa présence en frappant sur les parois ou des objets (table, canalisation, poutre...) ;
- vérifier l'eau, l'électricité et le gaz ;
- ouvrir les fenêtres en cas de fuite de gaz ;
- se sauver et prévenir les secours ;
- ne pas rentrer dans un bâtiment endommagé.



Zones de sismicité

- 1 (très faible)
- 2 (faible)
- 3 (modérée)
- 4 (moyenne)
- 5 (forte)

Date du dernier séisme à rouez :

Intensité 4 - 5 : le 5 juillet 1841

4 : secousse modérée, ressentie dans et hors les habitations, tremblement des objets
 5 : secousse forte, réveil des dormeurs, chutes d'objets, parfois légères fissures dans les plâtres



RISQUE INONDATION

Une inondation est une submersion, d'une zone habituellement hors d'eau. Ce sont des inondations par débordement de la rivière, la Vègre, après des épisodes pluvieux d'automne-hiver (saturation des sols).

LES BONS RÉFLEXES

AVANT :

- s'organiser et anticiper ;
- s'informer des risques, des modes d'alerte et des consignes en mairie ;
- mettre hors d'eau les meubles, objets, matières et produits dangereux ou polluants ;
- couper le gaz et l'électricité ;
- aménager les entrées possibles d'eau : portes, soupiraux.

PENDANT :

- se réfugier en un point haut préalablement repéré : étage, colline ;
- écouter la radio pour connaître les consignes à suivre ;
- n'entreprendre une évacuation que si vous en recevez l'ordre des autorités.

APRÈS :

- respecter les consignes ;
- aider les personnes sinistrées ;
- informer les autorités de tout danger ;
- aérer, désinfecter les pièces et chauffer dès que possible ;
- ne rétablir le courant électrique que si l'installation est sèche ;
- ne pas consommer l'eau du réseau de distribution sans autorisation des services sanitaires.